

# Natura 2000

## Première étape : l'inventaire

**Avant d'établir le plan d'action et de gestion à mettre en œuvre, il faut déterminer les enjeux et les objectifs propres à la Baie du Mont-Saint-Michel. Et, pour cela, il faut déjà commencer par établir un état des lieux biologique et socio-économique du site.**

Depuis longtemps, la Baie est un sujet de recherches et d'observations. Les différents projets engagés sur le territoire permettent encore d'accumuler de nombreuses connaissances. Néanmoins, il reste beaucoup à connaître et comprendre, avant d'arrêter le plan qui, précisément, conviendra à la Baie. La première tâche est de réaliser un inventaire des richesses patrimoniales, un relevé des activités humaines et une analyse de leurs interactions. Du côté biologique, il est nécessaire de situer exactement les habitats naturels et les habitats d'espèces d'intérêt communautaire, pour lesquels le site a été désigné. Cette phase a pour but de dresser un « état zéro » du milieu. Les habitats naturels sont décrits et précisément cartographiés. Les lieux de reproduction, les lieux d'hivernage, les territoires de chasse des espèces animales concernées par Natura 2000 sont localisés, observés et tout aussi cartographiés. À partir du « catalogue » ainsi constitué, seront effectuées des analyses écologiques afin de connaître les exigences et l'état de conservation de chaque habitat ou espèce.

De leur côté, les activités humaines doivent également être inventoriées et décrites. Objectif : identifier et comprendre les logiques économiques de gestion et de production, ainsi que les différents usages et pratiques en vigueur dans la Baie.

L'ensemble de cet indispensable état des lieux s'appuie bien entendu sur les démarches déjà existantes et les acteurs de la Baie au travers des groupes de travail mais aussi sur des partenaires tels que l'IFREMER, le Muséum National d'Histoire Naturel, l'Université de Rennes I, le Conservatoire botanique national... Aujourd'hui en cours, il se poursuivra jusqu'à la fin de l'été 2007. Il sera alors possible de commencer à se pencher sur les orientations de la gestion future de la Baie, en toutes connaissances de causes, mais aussi d'effets.

## État des connaissances : état des lieux

Le Conservatoire botanique national de Brest et le Conservatoire du littoral ont déjà effectué une étude sur l'état des lieux et les problématiques de conservation Natura 2000 des entités terrestres (frange littorale normande, bois d'Ardennes et marais de Sougeal) de la Baie du Mont-Saint-Michel .

D'autres études sont en cours ou à venir. Elles concernent : la définition et la cartographie des habitats marins de la Baie ; la cartographie des habitats naturels du schorre (cordons coquilliers, prés-salés, lagunes) de Cherrueix à Saint-Méloir des Ondes ; les espèces animales d'intérêt communautaire du site Natura 2000...